



## **Bourses de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (FERLD)**

La FERLD est fière d'annoncer le deuxième concours annuel de bourses de recherche aux étudiants de 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycles.

**Date limite** : 31 janvier 2007

**Montant** : 5 bourses de 6000\$

**Objectif** : Ce programme vise à maintenir la renommée de la FERLD en tant que lieu privilégié de recherche, en stimulant et en soutenant des activités de recherche sur le territoire et en contribuant à la formation du personnel hautement qualifié.

**Éligibilité** : Être inscrit dans une université et réaliser un projet en tout ou en grande partie dans la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet. Tout sujet de recherche touchant les milieux naturel et humain en rapport avec l'aménagement durable des ressources naturelles sera considéré qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou appliquée.

**Critères d'évaluation** : Le comité de gestion de la FERLD, composé des représentants de Tembec, Norbord et Forêt Québec, le Directeur adjoint de la FERLD, le Directeur de la FERLD ainsi qu'un chercheur de l'UQAT et de l'UQAM, sera responsable pour l'évaluation des demandes. Ces trois derniers se retireront du processus en cas de conflit d'intérêt. L'évaluation des demandes considérera la pertinence aux problématiques de l'aménagement forestier durable, la clarté de la demande, le cv, le potentiel de publication scientifique, le financement complémentaire, la collaboration multi-institutionnelle et la probabilité de réalisation dans le temps prévu.

**Contraintes** : Une demande de bourse se fait pour une seule année à moins qu'il ne s'agisse d'une demande associée aux programmes de bourse *FORNT-CRSNG en milieu de pratique* ou *CRSNG de recherche à incidence industrielle*. Dans un tel cas, une bourse de maîtrise sera de 2 ans et une bourse de doctorat de 3 ans, avec démonstration, sous forme de bref rapport d'étape, du bon acheminement du projet. Lorsqu'il s'agit d'un projet non financé par un de ces deux programmes, la proposition de recherche de l'étudiant doit avoir été acceptée par son comité d'orientation avant de soumettre une demande au programme de la FERLD. Les bourses de la FERLD et de la Chaire AFD ne sont pas cumulables dans une même année, exception faite de la bourse de 1000\$ de la Chaire AFD.

### **Suite à l'obtention de la bourse, le récipiendaire s'engagera à:**

- 1) Fournir à la FERLD, une copie de toutes publications issues du travail de recherche.
- 2) Pour les bourses récurrentes, fournir un rapport d'étape avec la demande de renouvellement.
- 3) Mentionner la contribution financière de la FERLD dans toute communication scientifique (orale ou écrite).
- 4) Écrire un article professionnel pour la revue "Le Couvert boréal" synthétisant les principaux résultats de recherche de son projet suite au dépôt de son mémoire ou de sa thèse.

### **Comment faire une demande de financement**

Le candidat doit

- Compléter le formulaire de demande pour l'établissement d'un projet de recherche à la FERLD (faire une demande à [claud.bouchard@uqat.ca](mailto:claud.bouchard@uqat.ca));
- Fournir une lettre de présentation;
- Fournir un curriculum vitae sur 1 page maximum;
- Fournir les informations suivantes sur 2 pages maximum :
  - Nom
  - Numéro de matricule d'étudiant
  - Programme d'étude
  - Département et Institution
  - Nom du directeur et co-directeur(s) s'il y a lieu
  - Session de première inscription au programme
  - Demande associée à une demande de bourse *FQRNT-CRSNG en milieu de pratique* ou *CRSNG de recherche à incidence industrielle* (O ou N)
  - Titre du projet de recherche
  - Objectifs de l'étude
  - Résumé succinct de l'approche méthodologique et résultats escomptés
  - Pertinence à l'aménagement durable des ressources et/ou à d'autres activités de recherche en cours.

Les demandes doivent être envoyées par courriel seulement à l'attention de Danielle Charron à [Charron.danielle@uqam.ca](mailto:Charron.danielle@uqam.ca) au plus tard le 31 janvier 2007, avec la mention *Bourses de recherche FERLD* dans la case *objet* du message.

### **Annnonce et remise des bourses**

Les demandeurs de bourse recevront une réponse à la fin mars 2007. L'annonce officielle des récipiendaires et la remise des bourses auront lieu à l'Atelier de la Chaire AFD les 1, 2 et 3 mai 2007 à Matagami, en même temps que les bourses de la Chaire. La présence des boursiers lors de l'annonce et de la remise est souhaitable mais non obligatoire. Une prise de photo du récipiendaire sera néanmoins nécessaire pour l'annonce publique.